

DOSSIER DE PRESSE

FAITES VIVRE LA BASE DE LOISIRS DE L'ÉTANG DE LA VALLÉE

L'ATELIER

DE VOS IDÉES

FAIRE VIVRE LE LOIRET

Loiret
votre Département

Contact presse : Cassandre Germain
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

Introduction

- I. **Imaginons ensemble l'étang de la Vallée**
- II. **L'étang de la Vallée, base de loisirs à Combreux**
- III. **Chiffres clés**

Construisons ensemble les projets départementaux

En 2019, le Département du Loiret lance son deuxième budget participatif. Ce dispositif donne la possibilité à tous les Loirétains de déposer via la plateforme citoyenne : atelierdevosidees.loiret.fr, une ou des idées(s). L'objectif est de favoriser l'initiative citoyenne et l'émergence de nouveaux projets, tout en répondant aux besoins et envies des Loirétains. Ainsi, chacun contribue de façon active à l'amélioration des territoires, notamment dans le choix des priorités de dépenses d'investissement.

Pour cette seconde édition, le Département du Loiret a choisi l'étang de la Vallée, situé à Combreux, afin de rendre ce site encore plus attractif. Les loirétains et usagers sont ainsi consultés pour proposer des équipements de loisirs et de détente. La collectivité y consacre un budget de 80 000 € pour la réalisation des projets qui seront retenus, et qui devront respecter l'éco-tourisme du lieu.

Le budget participatif en faveur de l'étang de la Vallée se déroule en 4 phases :

- **1 mois**, du 1^{er} au 31 août 2019, pour proposer sur atelierdevosidees.loiret.fr ou via le formulaire papier au restaurant et/ou au camping de l'étang de la Vallée, son ou ses idée(s) afin d'améliorer cet espace.
- **1 mois**, du 1^{er} septembre au 30 septembre 2019, pour étudier et présélectionner, via un jury, les idées qui deviendront des projets.
- **15 jours**, du 7 au 20 octobre 2019, pour que les Loirétains votent sur atelierdevosidees.loiret.fr ou par courrier (Département du Loiret, Direction de la communication et de l'Information, 45945 Orléans) pour leurs projets préférés.
- **1 an**, en 2020 pour réaliser les projets retenus.

Pour être retenues, les idées doivent servir l'intérêt général, et leurs coûts doivent être inférieurs à 80 000 €. La présentation des idées devra être simple (quelques phrases). Les aménagements devront respecter des critères de développement durable et d'écologie pour respecter ce lieu qui se développe sous un axe d'éco-tourisme (par exemple, une aire de jeux d'enfants devra être réalisée avec des matériaux durables et écologiques). Le projet ne devra pas engendrer de dépenses de fonctionnement.

I. Imaginons ensemble l'étang de la Vallée

Le Département souhaite renforcer et valoriser la participation des Loirétains, afin de les inciter à devenir acteurs de leur territoire. C'est pourquoi la collectivité a décidé de proposer aux Loirétains via une plateforme citoyenne, un second budget participatif. L'objectif est de faire émerger des projets portés par ses habitants, les faire voter et les financer. Si la France compte aujourd'hui une quarantaine de communes engagées dans ce type de démarche, le Loiret a été le deuxième département, après le Gers, à avoir créé un budget participatif.

Un processus de démocratie locale en 4 étapes

- 1 Les Loirétains proposent** Du 1^{er} au 31 août 2019, les Loirétains proposent sur atelierdevosidees.loiret.fr ou via le formulaire papier au restaurant et/ou au camping de l'étang de la Vallée, son ou ses idée(s) afin d'améliorer cet espace.
- 2 Un jury étudie les projets** Du 1^{er} au 30 septembre 2019, le jury étudie et présélectionne les idées qui deviendront des projets.
- 3 Les Loirétains votent** Du 7 au 20 octobre 2019, les Loirétains votent sur atelierdevosidees.loiret.fr ou par courrier (Département du Loiret, Direction de la communication et de l'Information, 45945 Orléans) pour leurs projets préférés.
- 4 Le Loiret réalise** En 2020, le Département réalisera et financera les projets retenus pour un montant total de 80 000 €.

Que ce soit un terrain de beach volley, la mise en place de pontons fixes ou flottants, ou la création d'aire de jeux pour enfants, toutes les idées sont importantes afin d'améliorer et valoriser l'étang de la Vallée, et pour contribuer à l'aménagement des bases de loisirs de demain !

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Ce dispositif est un processus de démocratie participative qui consiste à faire appel aux citoyens pour choisir l'affectation d'une partie d'un budget global. La collectivité territoriale propose ce budget participatif et demande à la population concernée de choisir le ou les projets qui seront financés par cette collectivité. Les budgets participatifs permettent donc à la population d'être impliquée dans les projets qui concernent son quotidien.

Née en 1989 à Porto Alegre au Brésil, cette innovation démocratique s'est diffusée à travers le monde. Il y aurait aujourd'hui entre 1269 et 2778 programmes en cours. Les premières expériences françaises datent du début des années 2000. Avec l'arrivée d'équipes municipales renouvelées en 2014, on assiste à un véritable renouveau des budgets participatifs en France.

II. L'étang de la Vallée, base de loisirs à Combrey

Six lieux de baignade publique existent dans le Loiret, dont la base de loisirs de l'étang de la Vallée, lieu nature et familial.

Cette base est notamment constituée d'un camping, d'un restaurant, d'une plage, d'un parking et de divers aménagements.



En 2018, le camping a été réhabilité, pour un montant de 300 000 €.

De même, le bâtiment de l'actuel restaurant a subi des travaux de restauration, d'un montant de 100 000 €, afin de développer une offre loisir nature (accueil de séminaires, activités de plein air, etc.), ainsi que des services de snack/bar durant la saison estivale.

Soucieux de garantir le succès de ces acteurs afin que l'ensemble du territoire en tire bénéfice, le Département souhaite rendre la plage et ses aménagements connexes (parking, toilettes...) les plus accueillants possible, tout en garantissant de bonnes conditions de travail aux surveillants de baignade pendant l'été.

Ainsi, outre les aménagements du budget participatif, et convaincu du potentiel attractif de cet étang de 70 hectares, le Département va prochainement réhabiliter plusieurs installations sur la plage et ses abords :

- rénovation ou reconstruction des sanitaires
- Amélioration et sécurisation de la circulation et de l'accès au parking
- Aménagement de la place : rénovation du bâtiment des maîtres-nageurs, etc.
- Aménagements paysagers : création de pelouses, etc.
- Remplacement du mobilier, etc.

L'étang de la Vallée, au cœur de la forêt d'Orléans

D'origine, l'étang de la Vallée à Combreux, est un étang d'alimentation du canal d'Orléans, devenu une base de loisirs, avec baignade gratuite et surveillée durant l'été, située au cœur de la forêt d'Orléans.

Avec ses 35 000 hectares et ses quatre massifs (Orléans, Ingrannes, Lorris, Châteauneuf-sur-Loire et Les Bordes), elle est la plus grande forêt domaniale de France. Elle est composée d'un mélange de chênes et de pins sylvestres et abrite près de 760 espèces animales et végétales. Sanctuaire à la riche biodiversité, la forêt domaniale d'Orléans accueille une grande diversité d'oiseaux (aigle botté, balbuzard pêcheur) faisant l'objet d'un suivi spécifique, mais également plusieurs espèces remarquables comme le triton crêté, le lucane cerf-volant ou le flûteau nageant. À cela s'ajoute plus de 1 000 mares et clairières.

Les 3 264 hectares dits « d'intérêt biologique » font l'objet d'une action de conservation des habitats naturels à l'équilibre fragile (milieux humides, pelouses...).

La forêt d'Orléans offre aussi un large choix d'activités en plein air : sentiers de randonnée, GR3, GR32, circuits cyclistes, équestres... Ses sentiers se font également l'écho de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale du côté de Lorris. Le Carrefour de la Résistance et son mémorial témoignent des actions menées par les 600 Loirétains qui ont rejoint le maquis de Lorris. Et du massacre perpétré le 14 août 1944 par les troupes allemandes.



III. Chiffres clés

- **70 hectares** : surface de l'étang de la Vallée
- **80 000 €** : budget d'investissement alloué par le Loiret afin de concrétiser, en 2019, les projets retenus dans le cadre du budget participatif
- **300 000 €** : budget consacré à la réhabilitation du camping en 2018
- **100 000 €** : budget consacré pour réhabiliter le bâtiment de l'actuel restaurant



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
contact.loiret.fr • www.loiret.fr